



DESCRIPTIF DISCIPLINAIRE (Annexe au Cahier des charges)

Descriptif destiné aux EDAC dans le cadre d'un stage en responsabilité partagée

Enseignant-e d'Accueil (EDAC) pour le Stage en responsabilité partagée

DISCIPLINE	Français
Objectifs de formation pour le stage	
<p>Les objectifs de formation pour le stage sont basés sur le document « Objectifs de la formation et référentiel de compétences relatifs à la formation des enseignantes et enseignants du secondaire I et II », organisés en 4 domaines :</p> <ul style="list-style-type: none">• Acte d'enseigner• Contexte social et scolaire• Fondements du système éducatif• Développement professionnel. <p>https://www.unige.ch/iufe/files/7114/9034/8845/Objectif_et_referentiel_de_competences_05.09.2011_au_24.03.17_V3.pdf</p>	

Critères d'évaluation du stage
Un référentiel a été élaboré par le groupe de français. Il est présenté aux EDACs au début de l'année scolaire comme outil de travail pour le suivi des stagiaires. Cet outil est commun aux EDACs, CET et CEA.

Modalités d'intervention des CE-A et CE-T dans le cadre du stage
<ul style="list-style-type: none">▪ Les CET et les CEA font de 2 observations de cours dans l'année scolaire. Des observations peuvent être ajoutées selon les besoins.▪ L'EDAC est informé.e à l'avance, par le.la stagiaire, d'une observation de CET ou de CEA.▪ Ces observations se font uniquement sur les heures dans lesquelles le-la stagiaire enseigne en solo. L'EDAC n'a donc pas besoin d'assister au cours ni de participer à l'entretien.



DESCRIPTIF DISCIPLINAIRE (Annexe au Cahier des charges)

Descriptif destiné aux EDAC dans le cadre d'un stage en responsabilité partagée

Attentes vis-à-vis de l'EDAC

On attend des EDACs qu'ils fassent bénéficier les stagiaires de leur expérience et expertise pour accompagner les stagiaires dans leur formation pratique et leur entrée dans le métier.

- L'EDAC définit avec le-la stagiaire les modalités pratiques de son accompagnement, à partir des indications données dans le cahier des charges pour les proportions de :
 - Observation de l'enseignement de l'EDAC par le.la stagiaire
 - Observation de le-la stagiaire par l'EDAC
 - Co-enseignement
 - Enseignement en solo, le-la stagiaire doit déjà avoir expérimenté cette modalité avant la première visite
- Quelques exemples d'activités qui peuvent être menées en collaboration avec le-la stagiaire, selon les besoins : construction de leçons, planification, sélection et élaboration de ressources pédagogiques, élaboration et correction d'une évaluation, analyse de pratique...
- En vue des bilans intermédiaires, il est attendu que les EDACs préparent un retour sur le travail accompli avec le.la stagiaire et leur appréciation de sa progression en regard du référentiel mentionné ci-dessus.

Tâches à réaliser par l'étudiant-e durant le stage dans la/les classe-s de l'EDAC (en lien avec l'atelier de didactique / Séminaire de recherche / MITIC, etc.)

N.B. préciser la/les période-s de l'année concernée-s

Dans le cadre de leur formation, les stagiaires doivent mettre sur pied et faire passer en classe une à deux séquences didactiques d'enseignement au cours de l'année :

- En première année, deux courtes séquences : une à l'automne, l'autre au printemps, en concertation avec l'EDAC.
- En deuxième année, une séquence obligatoire (pour le TP2), voire une seconde en concertation avec l'EDAC.

Document valable pour l'année académique

2023-24, 2024-25, 2025-26, 2026-27